

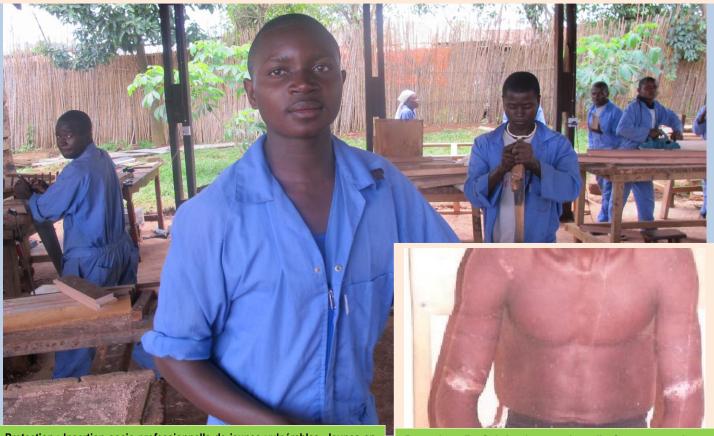


Education: Un aperçu de la logistique mise à la disposition de l'ONG ENFANCE DU GLOBE par l'UNICEF en vue de promouvoir la scolarisation de la jeune fille dans les préfectures de Dinguiraye, Siguiri, Mandiana et Kerouané.



Un personnel « 100% filles » recruté pour promouvoir la scolarisation de la jeune fille dans les préfectures de Dinguiraye, Siguiri, Mandiana et Kerouané.

Rapport Annuel 2014



Protection : Insertion socio-professionnelle de jeunes vulnérables. Jeunes en séance pratique de menuiserie dans un atelier de N'Zérékoré.

Protection : En Guinée, des centaines d'enfants sont toujours victimes de violation de leurs droits. ENFANCE DU GLOBE s'engage à lutter contre ces violations.



NOS SINCERES REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES DE L'ANNEE







Programme concerté de

Renforcement des capacités des

Organisations de la société civile et de la

JEunesse

Guinéennes







ACRONYMES

AFEV Guinée: Aide aux Femmes et Enfants Vulnérables

AGIL: Association Pour la promotion de la Gouvernance et des

Initiatives Locales;

EDG: ENFANCE DU GLOBE

PAM: Programme Alimentaire Mondial

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

UNICEF: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

PROJEG : Programme Concerté de renforcement des capacités des

Organisations de la Société Civile et de la Jeunesse Guinéenne ;

WANEP: West Africa Network for PeaceBuilding



Sommaire du Rapport

N°	Rubriques	Pages
1	Editorial	5
2	Actions de l'année	6
3	Projet 1	7 – 10
4	Projet 2	12 – 15
5	Projet 3	15 - 18
6	Projet 4	17 – 1
7	Projet 5	20 – 23
8	Projet 6	24 - 27



EDITORIAL CHERS PARTENAIRES,

Nous sommes heureux de vous présenter le nouveau rapport d'activité de l'ONG ENFANCE DU GLOBE. Comme à l'accoutumée, douze mois d'intenses activités ont permis à l'ONG, de maintenir sa ligne de conduite par rapport à la mission et à la vision qu'elle s'est assignée en faveur des droits des enfants en général, et des enfants vulnérables en particulier.

Durant ces douze (12) mois passés, ENFANCE DU GLOBE, dans les domaines de l'éducation et de la protection des enfants, et grâce à vos différents soutiens financiers, a réalisé une diversité d'activités que sont les suivantes :

- ♦ Insertion socioprofessionnelle de 1076 jeunes en situation difficile,
- Vivres contre travail pour la reconstruction de treize (13) unités de production détruites lors des violences intercommunautaires de Juillet 2013 dans la commune rurale de Koulé.
- ♦ Etablissement de la cartographie des acteurs intervenants sur la jeunesse et l'emploi jeune
- ♦ Facilitation du processus de formation et de mise en place des Gouvernements des enfants dans les collectivités de Beindou, Kondiadou et Yèndè
- Mobilisation Communautaire pour la promotion de la scolarisation et de la réussite scolaire des jeunes filles dans les préfectures de Dinguiraye, Siguiri, Kérouané et Mandiana
- Documentation du cas de torture qui aurait été infligée à deux enfants, Mamoudou Souaré et Hawa Diakité dans les locaux de la police de Mandiana suite à une accusation de vol de lingot d'or.

Le présent rapport passe en détail les activités réalisées dans le cadre de chaque projet cité, les résultats obtenus et difficultés rencontrées.

Bonne lecture à toutes et à tous. Niouma Serge LENO Directeur Exécutif





Nos actions de l'année

N°	Titre du projet	Durée	Partenaire
1	Insertion socioprofessionnelle de 1076 jeunes en situation difficile	12 mois	UNICEF
2	Vivres contre travail pour la reconstruction de treize (13) unités de production détruites lors des violences intercommunautaires de Juillet 2013 dans la commune rurale de Koulé.	11 mois	PAM
3	Etablissement de la cartographie des acteurs intervenants sur la jeunesse et l'emploi jeune	1 mois	PNUD
4	Facilitation du processus de formation et de mise en place des Gouvernements des enfants dans les collectivités de Beindou, Kondiadou et Yèndè	4 mois	Plan Guinée
5	Mobilisation Communautaire pour la promotion de la scolarisation et de la réussite scolaire des jeunes filles dans les préfectures de Dinguiraye, Siguiri, Kérouané et Mandiana	12 mois	UNICEF
6	Documentation du cas de torture qui aurait été infligée à deux enfants dans la Préfecture de Mandiana	9 mois	PROJEG

La rédaction de ce rapport a été rendue possible grâce à la contribution de la Direction de l'ONG, des chefs de section Education, Protection et des agents de terrain.

© ENFANCE DU GLOBE 2014

Ce rapport est aussi disponible sur notre site internet :

www.enfanceduglobe.org



Projet I : Insertion socioprofessionnelle de 1076 jeunes en situation difficile

1- Contexte du projet :

Le projet de réinsertion socioprofessionnelle de 1830 jeunes ex – recrues de Kaléah et autres jeunes vulnérables a été conçu en 2012 et mis en œuvre ces trois (3) dernières années dans un contexte sociopolitique et économique difficile caractérisé par l'émergence de l'insécurité et de certains conflits en Guinée plus précisément dans certaines localités à haut risque de conflits dont : la Région de Conakry, la Région Administrative de N'Zérékoré et la Région Administrative de Kankan.

Depuis l'entre-deux tours des premières élections présidentielles démocratiques de 2010, la République de Guinée est tombée dans une spirale de violences sans précédent ayant pour toile de fonds les divisions entre les acteurs politiques. Leurs multiples discordes autour de la composition et du fonctionnement de la CENI, ont souvent abouti à des manifestations violentes qui opposent d'un côté, les forces de l'ordre et de l'autre, les militants des partis politiques de l'opposition, majoritairement composés de jeunes et elles ont fait plusieurs victimes. Les nouvelles autorités au-delà de cette situation, font face à plusieurs problèmes brûlants hérités de 50 ans de mauvaise gouvernance. Parmi ces problèmes figure la question de l'emploi jeune qui est aggravée par la faible capacité d'absorption de bras valides d'une part et par la faiblesse des initiatives privées de la part de ces jeunes qui ont souvent été défavorisés, d'autre part.

Parmi ces jeunes figurent ceux du camp de Kaléah recrutés par la junte du Capitaine Moussa Dadis CAMARA qui les a formés au maniement d'armes pour les libérer après et d'autres jeunes vulnérables, qui sont manipulables à souhait tant par les acteurs internes que par les milices externes. Conscient du risque que court le pays à travers le manque d'emploi de ces jeunes à risque, le Gouvernement Guinéen a initié ce projet qui a bénéficié de l'appui du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) et de l'UNICEF, pour favoriser la réinsertion socioprofessionnelle de 1830 jeunes vulnérables.

Ce projet s'est réalisé dans un contexte trouble marqué par les querelles politiques qui se sont prolongées jusqu'à l'organisation des élections législatives de 2013. A côté de ces querelles politiques, l'on note l'émergence de l'ethnicité et du communautarisme qui ont conduit à des affrontements sanglants entre certaines ethnies notamment à Conakry et en Guinée Forestière, la prolifération de bandes criminelles dans la capitale (Conakry) et l'arrivée, au début de l'année 2014, de la fièvre hémorragique à virus Ebola (FHVE) qui ont ponctué la période d'exécution de ce projet.

Au niveau international, nous avons pu observer la montée d'un extrémisme violent accompagné de trafics de drogue et d'autres pratiques illicites dans la sous-région, favorisés par la prolifération et la circulation illicite d'armes légères et de « petits calibres ».

La Guinée, dernier pays n'ayant pas connu de conflit dans la Sous-Région est en proie à des rancœurs qui ont largement contribué à la fissure du tissu social.

A travers ce projet et d'autres efforts coordonnés de tous les intervenants, la population Guinéenne et la sous-région Ouest Africaine ont échappé à de nouvelles scènes de violence en évitant la dispersion de jeunes combattants aguerris sans situation professionnelle dans la nature par leur enrôlement au sein des Centres de Formation Professionnelle en vue d'un apprentissage.



Malgré cela, la Guinée présente toujours des indicateurs d'un pays en situation d'insécurité humaine où persistent la pauvreté accrue des jeunes, le faible emploi, le faible accès aux services sociaux de base et beaucoup d'autres fléaux.

2- Rappel des objectifs du projet

Les principaux objectifs assignés à ce projet étaient les suivants :

- D'ici fin Décembre 2014, 1.076 jeunes diplômés des CFP des régions administratives de Conakry, Nzérékoré et Kankan sont aptes à s'engager dans des projets individuels et/ou collectifs d'insertion à l'emploi ;
- L'encadrement psychosocial et l'accompagnement de proximité des jeunes permettant à ces derniers de jouir pleinement de leurs droits et de contribuer à la Promotion de la culture de la Paix, de la Non-violence et de la lutte contre les VBG et les MGF sont réalisés;
- L'appui institutionnel, la Coordination et le Suivi/Evaluation nécessaire à la réussite du projet et à la capitalisation des résultats sont réalisés.

3- Stratégie du projet :

Afin de répondre aux besoins d'emploi des jeunes identifiés dans le contexte guinéen, le projet visait à promouvoir la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes et l'accroissement de leur participation au processus de culture de la paix et de la non-violence en les dotant de capacités et de compétences nécessaires dans les différents corps de métiers enseignés dans les Centres de Formation Professionnelle du pays. Cela consistait donc en l'expérimentation d'un nouveau type d'intervention en faveur des jeunes vulnérables présentant des hauts risques de conflits, en faisant la promotion de leur savoir et savoir-faire dans l'apprentissage du métier, tout en assurant leur encadrement et leur accompagnement psychosocial à travers les Travailleurs Sociaux des ONG de mise en œuvre que sont ENFANCE DU GLOBE et Monde des Enfants.

D'autres services ont été apportés, dont le suivi de la présence des jeunes dans les centres de formation, la dotation en fournitures, le paiement des frais mensuels de transport, la médiation, l'initiation à la résolution pacifique des conflits, l'organisation d'évènements culturels favorisant la collaboration et l'acceptation entre les jeunes et l'initiation à la recherche d'emploi. Au même titre, les centres de formation accueillant les jeunes ont été dotés en matière d'œuvres en vue de renforcer leur capacité de donner aux jeunes une formation associant la théorie à la pratique.

Pour la mise en œuvre de ce projet, ENFANCE DU GLOBE a couvert les préfectures de Macenta et N'Zérekoré pour un total de 558 apprenants par lesquels 507 admis.



Photo de gauche : Don d'équipements sportifs aux jeunes apprenants du CFP de N'Zérekoré.

Photo de droite : l'équipe mixte Santé-CFP au tournoi régional des écoles des centres de formation professionnelle.





4- Principales difficultés du projet :

Les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet selon les interviewés sont décrites ci-dessous.

- L'imprévu par rapport aux frais d'acquisition des diplômes des étudiants : les premiers bénéficiaires ayant achevé leur cursus sont restés dans l'impossibilité de posséder leurs diplômes et cela a provoqué une revendication violente de leur part ;
- L'insuffisance des salaires des TS: le projet, dans sa dernière phase, a été réécrit sans tenir compte du rehaussement du salaire des travailleurs sociaux qui était autour de 500 000 GNF mensuel sur 14 mois.
- Le manque de moyens logistiques : le projet n'a pas prévu l'achat de moyens de déplacement pour ses agents. Cela a provoqué un relâchement dans le suivi des stages des jeunes. Le projet a alloué un fonds pour la location de motos. Un montant jugé « insuffisant » par les superviseurs. Pire, pour chaque activité, « le temps mis pour la recherche d'une moto était une cause potentielle du retard pris dans l'exécution de l'activité ».
- La « Fièvre Ebola » : l'apparition de la Fièvre Hémorragique à Virus Ebola (FHVE) a été très soudaine. Ce fléau a provoqué une psychose sociale à travers le pays. La formation des jeunes a failli être arrêtée, et cela aurait été le cas s'il n'y avait pas eu la force de la sensibilisation et l'installation de dispositifs de lavage des mains financés par le projet, notamment à Macenta.
- Le désir d'autres jeunes de rejoindre le projet : après le démarrage du projet certains jeunes ont manifesté l'intérêt d'intégrer le projet et de suivre la formation. Mais il a été impossible de les accepter du fait que cela n'avait pas été prévu dans le projet initial. Un superviseur témoigne : « Cela a été difficile pour nous. Nous avons subi des pressions de la part de ces jeunes mais nous ne pouvions rien faire pour eux. C'était désolant ».
- La défaillance dans la gestion du temps: la gestion du temps a eu une incidence sur le chronogramme des activités du projet et a provoqué des retards dans le virement des fonds par MDE sur le compte d'ENFANCE DU GLOBE.
- Le retard dans la livraison des vivres : selon les témoignages des étudiants, il se passait parfois deux à trois mois sans qu'ils ne reçoivent de vivres et il était très difficile pour eux de tenir le coup. Une fois, à Macenta, ils ont même boudé les cours et s'en sont pris aux cultures de l'école.
 - Le problème de l'emploi des jeunes bénéficiaires : un mouvement de mécontentement des jeunes est né de la lancinante question de l'emploi après la formation. Selon les jeunes, l'obtention d'un emploi après la formation était l'une des promesses qui leur avait été faite lors de leur recrutement. A l'UNICEF c'était une toute autre version. C'est l'incompréhension de la mission de l'UNICEF qui est mise en avant. « Il y a eu un problème d'incompréhension. Les jeunes pensaient que comme c'était l'UNICEF tout était possible (la formation et l'emploi). Alors que l'UNICEF n'avait prévu que leur formation. Ils sont restés à attendre en espérant que l'UNICEF fasse tout pour eux... finalement ils ont été sensibilisés et nous avons demandé aux Directeurs des centres de formation de leur négocier des stages pour atténuer les tensions ».
- Difficulté d'intégration des jeunes au niveau des communautés d'accueil : certains jeunes ont affirmé avoir rencontré des difficultés de logement dans leur communauté d'accueil alors qu'on leur avait fait une promesse dans ce sens.



5- Les leçons apprises et bonnes pratiques du projet :

En dépit des nombreuses difficultés rencontrées et eu égard au sentiment d'accomplissement des rôles par les différents acteurs de mise en œuvre, on peut se féliciter d'un certain nombre d'enseignements tirés du projet.

Le plus important est le fait que la jeunesse guinéenne a besoin d'assistance pour être qualifiée et compétitive sur le marché de l'emploi.

Un autre enseignement, non moins important, est le fait de savoir qu'avec la volonté, plusieurs jeunes et enfants de rue peuvent être rendus utiles à la société à travers leur passage dans les centres de formation professionnelle et contribuer à la paix .

On peut également retenir que le succès d'un projet dépend de ses ressources et de ses ambitions et qu'ensuite, placés dans des conditions adéquates d'apprentissage, les jeunes adhèrent à des valeurs de travail et cherchent à obtenir une vie meilleure dans l'honnêteté.

Par ailleurs, le projet a créé de l'engouement chez les jeunes qui restaient auparavant en marge et il a eu des retombées positives au niveau des décideurs et partenaires au développement, en donnant notamment naissance à une autre intervention similaire en faveur des jeunes filles et femmes vulnérables : il s'agit du projet FFD (Filles et Femmes Démunies).

Par conséquent, nous considérons qu'il y a nécessité de continuer ce projet avec de nouveaux bénéficiaires, car beaucoup de jeunes encore ont besoin de cette formation.

6. Recommandations

La mission d'évaluation recommande aux uns et aux autres ce qui suit :

- Consolider les acquis du projet à travers la conception et la mise en œuvre d'une nouvelle action en faveur de cette cible pour renforcer les acquis qui demeurent encore très fragiles. Il est donc nécessaire de continuer le processus tout en veillant à la rectification de certaines erreurs commises, en se basant sur les leçons apprises et les bonnes pratiques.
- 2. Capitaliser les expériences vécues dans les différents centres en vue d'orienter les interventions futures. Les évaluateurs recommandent qu'une mission conjointe de la cellule technique et des autres acteurs organisent une rencontre de capitalisation des expériences vécues en vue de mettre en exergue les facteurs de réussite et d'échec du projet et de les partager avec tous les acteurs. Cela favoriserait la révision des stratégies et politiques nationales d'intervention concernant les jeunes vulnérables à risques de conflits.
- 3. Renforcer l'accompagnement des jeunes apprenants par la mobilisation des ressources nécessaires et leur mise à disposition au niveau des jeunes entrepreneurs, en vue de favoriser leur réinsertion socioprofessionnelle. Il faudra à cet effet, initier et/ou renforcer le système d'accompagnement des jeunes pour favoriser leur réinsertion. On pourrait dans ce sens, les mettre en rapport avec certains employeurs à des fins de stages et d'emplois après leur formation. De même, les relations entre ces jeunes et les institutions de micro finance ou les banques primaires pourraient être créées pour favoriser leur accès au crédit en faveur de l'auto-emploi. Cela peut être bâti autour d'un cadre de conseil et d'orientation des jeunes diplômés pour leur emploi.



- 4. Améliorer le système de communication sur le projet. Cette amélioration commence par la mise en place d'un bon système de communication entre les responsables du projet, le personnel encadrant et les jeunes. Il est donc nécessaire de clarifier tous les points à travers l'information et la sensibilisation avant le démarrage des activités et de garder la même dynamique au cours de la réalisation du projet. Enfin, des séances d'IEC (information, éducation, communication) doivent être initiées sur l'analyse et la gestion des conflits au sein des centres d'apprentissage pour une promotion des méthodes pacifiques de gestion et de résolution des conflits qui mettra les centres à l'abri des mouvements de contestation violents.
- 5. Améliorer la prise en charge des apprenants dans les différents centres. La plupart des apprenants n'étant pas à côté de leurs parents, il est nécessaire que des dispositions adéquates soient prises dans le futur pour éviter le retard et la rupture dans la dotation en vivres. Des mesures spécifiques doivent être envisagées pour les apprenants ayant des personnes à charge. Enfin, la prise en charge sanitaire devra aussi être améliorée pour éviter des frustrations qui conduisent quelques fois à l'abandon. A défaut de toutes ces dispositions, il serait souhaitable de créer des centres de formation dans toutes les villes et de favoriser l'apprentissage à domicile sachant qu'il comporte aussi des risques.
- 6. Renforcer le cadre d'intervention du projet en envisageant une action à long terme en partenariat avec des ONG comme ENFANCE DU GLOBE. Ce renforcement pourrait se situer à deux niveaux : le niveau organisationnel et le niveau institutionnel. Le premier consiste à renforcer ces organisations par des formations spécialisées en termes de gestion de cycle de projet, gestion administrative et financière etc. Le second consiste à apporter un appui en ressources humaines, financières et matérielles (moyens logistiques) pour maximiser leur rendement sur le terrain.
- 7. Développer un partenariat avec d'autres acteurs de la société civile, surtout celles spécialisées dans la prévention et la gestion des conflits ainsi qu'avec certains partenaires techniques et financiers.
- 8. Revoir les questions de prise en charge des bénéficiaires pendant leur formation et rehausser les salaires et les frais de fonctionnement des employés du projet (les TS surtout) pour une meilleure production sur le terrain.
- 9. Renforcer l'efficacité des agents en mettant en place un système régulier de suivi et d'évaluation. De même, il faut susciter l'engouement chez les encadreurs et les DPJ vis-à-vis du projet en les impliquant dans l'achat d'équipements de travail, de petit outillage et de matière d'œuvre ainsi qu'en les dotant de moyens adéquats pour leur travail. La formation spécialisée de certains agents de terrain en suivi psychosocial pour les prochaines interventions s'avère également nécessaire.



Projet II : Vivres contre travail pour la reconstruction de treize (13) unités de production détruites lors des violences intercommunautaires de Juillet 2013 dans la commune rurale de Koulé.

1- Contexte et justification

Depuis son accession à l'indépendance en 1958, la Guinée n'a été gouvernée que par des régimes corrompus et dictatoriaux qui ont enrichi l'élite dirigeante tout en causant d'importantes souffrances aux populations civiles. Pendant plus de 50 ans, de nombreuses crises sociopolitiques ont marqué la vie de la Nation.

Amnesty International, estime à plus de cinquante mille les pertes en vie humaines engendrées par les différents régimes qui se sont succédés à la tête de la Guinée.

En juin 2010, la Guinée a organisé les premières élections démocratiques de son histoire. Malgré cette brève avancée, le poids de la triste période historique qu'a connue le pays continu à affecter la vie des populations. La diversité ethnique et culturelle, loin d'être perçue comme un facteur de développement, constitue à ce jour l'une des sources de division et d'instabilité en Guinée!

La plupart des événements sociopolitiques qui ont secoué et qui continuent à secouer la Guinée, ont pour origine, la persistance de certains préjugés et stéréotypes entre les différents groupes ethniques du pays et à chaque occasion des victimes innocentes sont enregistrées. On peut citer entre autres :

- Vendredi 05 Février 2010: des heurts interconfessionnels ont éclaté entre Chrétiens et Musulmans à N'Zérékoré suite à une accusation de profanation de lieu de culte. Après trois jours d'affrontements, le bilan fourni par le gouvernement faisait état de 2 morts, 2 disparus et une cinquantaine de blessés.
- **Mercredi 4 mai 2011 :** une accusation de sorcellerie a opposé les communautés Guerzés et Koniankés dans le village de Galakpaye, préfecture de Yomou. Selon les médias d'Etat, ces affrontements ont fait au moins 40 morts sans oublier les innombrables dégâts matériels.
- Le 10 Décembre 2012 : des émeutes ont éclaté à Guéckédou entre jeunes malinké, partisans de Boukary KEITA alors préfet de la localité et les populations autochtones composées essentiellement de Kissi. Ledit préfet était accusé d'harcèlement auprès des populations autochtones pour leur adhésion auprès du parti au pouvoir. Bilan : 3 morts et 23 blessés selon les médias d'Etat.

Tout récemment, du 14 au 18 juillet 2013, des affrontements intercommunautaires ont opposé les communautés Guerzés et Koniankés à Koulé, Nzérékoré et Beyla suite à la mort d'un jeune Konianké, supposé avoir tenté de voler dans une station de stockage et de vente d'hydrocarbures. Bilan : une centaine de morts, des dizaines de disparus ainsi que des dégâts matériels importants.

Une étude réalisée à l'époque par ENFANCE DU GLOBE portant sur le recensement des exploitants d'unités de production industrielle ou artisanale détruites lors de ces violences intercommunautaires de juillet 2013 a révélé ce qui suit :

- Dans la zone de Koulé et ses environs, trente-trois (33) unités de production industrielle ou artisanale ont été détruites :
- Les revenus générés par ces unités avant leur destruction donnaient deux cent quatre-vingt-huit (288) emplois directs aux jeunes, dont soixante-neuf (69) femmes ;
- Six cent quatre-vingt-quatorze (694) personnes dont quatre cent cinquante (450) enfants trouvaient la satisfaction à leurs besoins primaires (alimentation, éducation, santé, etc....) grâce aux revenus générés par la production de ces unités.



L'éclatement des violences en juillet 2013 a occasionné la destruction entière de vingt-six (26) de ces unités de production, y compris toutes les machines qui y étaient installées, occasionnant ainsi la mise au chômage de deux cent quatre-vingt-huit (288) personnes dont soixante-neuf (69) femmes.

Du coup, six cent quatre-vingt-quatorze (694) personnes vivent dans une précarité accrue. A ce jour le seul cri d'alarme de ces victimes est orienté vers une assistance leur permettant de relancer leurs activités génératrices de revenus. Il s'agit plus précisément, de la réhabilitation (construction et équipement en machines) de vingt-six (26) unités entièrement détruites, la formation de quatre-vingt-huit jeunes entrepreneurs, employés des unités détruites en activités génératrices de revenus et l'octroi de microcrédits à trente-deux (32) exploitants d'unités de production.

Par ailleurs, une autre étude réalisée par ENFANCE DU GLOBE en partenariat avec l'UNICEF au lendemain de ces violences et portant sur « l'évaluation rapide des besoins en éducation» a révélé que :

- Sur les deux cent quarante-six (246) enseignants qui étaient en situation de classe avant les violences, soixante-huit (68) ont abandonné leur poste ou demandé une mutation ailleurs ;
- Parmi ces soixante-huit (68) enseignants ayant abandonné leur poste ou demandé une mutation ailleurs, vingt-cinq (25) affirment ne plus avoir l'intention de revenir sur leur ancien lieu de service ;
- Les principales raisons évoquées pour ce non-retour sont : les menaces directes (12 cas) ; les menaces indirectes (9 cas), le traumatisme des faits vécus (4 cas).

Les recommandations suivantes ont alors été formulées par les communautés pour parer à cette éventualité:

- L'animation d'activités d'éducation à la paix et de résolution non violente des conflits dans les écoles et communautés ayant constitué l'épicentre des violences ;
- La formation des structures communautaires et scolaires des zones touchées par les violences en prévention et gestion de conflits ;
- L'organisation d'une campagne de sensibilisation sur la paix, l'acceptation et le respect de la diversité dans les trois (3) communautés ayant constitué l'épicentre des violences.

D'où la proposition par ENFANCE DU GLOBE de ce projet de « Promotion de la consolidation de la paix et assistance aux victimes des violences intercommunautaires de juillet 2013 dans les zones de Koulé, Beyla et N'Zérékoré» au Programme Alimentaire Mondial (PAM), Bureau de Zone de N'Zérékoré.

2- Les objectifs du projet

- **Objectif général**: Contribuer à la consolidation de la paix dans la Région Administrative de N'Zérékoré en général et dans les zones de Beyla, Koulé et N'Zérékoré en particulier.
- Objectifs spécifiques :
- 1. Reconstruire vingt-six (26) unités de production industrielle ou artisanale détruites lors des violences intercommunautaire à Koulé ;
- 2. Doter vingt-six (26) unités de production industrielle ou artisanale de Koulé en presse à huile de palme;
- 3. Former quatre-vingt-huit (88) exploitants ou employés d'unités de production de Koulé en Activités Génératrices de Revenus (AGR):
- 4. Former cinq cent soixante-dix (570) membres de structures scolaires et communautaires (enseignants, élèves, APEAE, AMEF, Gouvernement des enfants, associations de jeunes) à l'animation d'activités d'éducation à la paix, la résolution non violente des conflits et l'acceptation de la diversité.



3- Résultats Attendus

- 1. Treize (13) unités de production industrielle ou artisanale détruites lors des violences intercommunautaire à Koulé sont reconstruites ;
- 2. Treize (13) unités de production industrielle ou artisanale de Koulé détruites lors des violences intercommunautaires de Juillet 2013 sont dotées en nouvelles presses à huile de palme;
- 3. Quatre-vingt-huit (88) exploitants ou employés d'unités de production de Koulé sont formés en Activités Génératrices de Revenus (AGR);
- 4. Deux cent quatre-vingt-huit (288) jeunes dont soixante-neuf (69) femmes retrouvent leurs emplois à travers la reprise de la production dans vingt-six (26) unités ;
- 5. Cinq cent soixante-dix (570) membres de structures scolaires et communautaires sont formés et animent des activités d'éducation à la paix, de résolution non violente des conflits et d'acceptation de la diversité ;
- 6. Trois mille huit cent (3800) personnes des communautés de Koulé, Beyla et N'Zérékoré sont sensibilisées sur les droits humains, le respect de la diversité et la résolution non violente des conflits à Koulé.

4- Résultats Obtenus :

Sur les treize (13) unités de production dont la construction avait été planifiée, seulement trois (3) ont été reconstruites dont deux (2) entièrement.



Photo de gauche :

Une unité industrielle reconstruite à Koulé

Photo de droite :

Vivres contre travail pour la reconstruction des unités industrielles détruites.



5-Difficultés rencontrées

Les difficultés majeures rencontrées dans l'exécution des activités de ce projet se situent à trois (3) niveaux :

- 1) L'épidémie d'EBOLA qui frappe le pays a eu un impact négatif non seulement sur la mobilisation de plusieurs personnes à la fois dans les activités, mais aussi sur le nombre d'infrastructures à reconstruire d'où cette réduction considérable des unités à reconstruire qui sont passées de treize (13) à trois (3).
- 2) Les **normes** en termes « d'homme/jour » par activité ont été sous-estimées. Ceci a eu comme conséquence l'utilisation de la main d'œuvre pour une durée de cent quatre-vingt (180) jours alors qu'elle n'était prévue que pour quatre-vingt-dix (90) jours. La quantité de vivres reçue par les bénéficiaires n'était donc pas proportionnelle à la norme d'activités à haute intensité de main d'œuvre attendue.
- 3) Le retard accusé dans le démarrage des activités du projet a affecté négativement son déroulement, surtout pour la conservation des Briques en Terre Compressée. Malgré la construction de hangars, une quantité importante de briques a été détruite par la pluie suite au vol répété des bâches qui avaient été affrétées par l'ONG pour la protection des briques contre les aléas de la nature, la pluie en particulier.



6- Recommandations

Pour améliorer les conditions de vie et les revenus des personnes affectées par les violences de juillet 2014, il serait important de :

- 1) La poursuite des travaux de reconstruction des unités de production détruites ;
- 2) L'équipement des unités de production en machines au fur et à mesure que leur construction avance, car Ebola a affecté tous les secteurs de l'économie guinéenne en général, et celle des communautés, en particulier.
- 3) Désormais inclure le volet « couvraison » dans les activités de reconstruction, car on ne saurait élever un mur et le laisser à la solde de la nature puis estimer que nous avons contribué à la reconstruction d'une maison ou d'un abri quelconque ;
- 4) Revoir les normes de travail dans les travaux de reconstruction afin d'éviter l'interruption des travaux sur le terrain à certains niveaux :
- 5) Mettre à la disposition de l'ONG des vivres additionnels pour finaliser la construction de la troisième unité, dont les travaux se sont limités à l'élévation des murs.

Projet III : Etablissement de la cartographie des acteurs intervenants sur la jeunesse et l'emploi jeune.

A la suite du changement intervenu au sein du gouvernement après les dernières législatives, le Ministère en charge de la jeunesse et de l'emploi Jeune a amorcé un nouvel élan d'identification et d'actualisation des priorités et des réponses rapides aux attentes de la Jeunesse. La retraite réalisée par l'Equipe du Ministère à cet effet à Kamsar (Boké) en février 2014 a produit une feuille de route pour 2014-2015, assortie de plans d'actions et de fiches de projets pour lesquels les appuis des partenaires étaient vivement sollicités.

Force est de constater que de nombreux partenaires travaillent sur ce secteur de la Jeunesse et de l'Emploi Jeune en menant divers types d'interventions à travers le pays mais pour lesquels le Ministère en charge ne dispose d'aucune information y étant relative.

C'est pourquoi, le Ministère de la jeunesse et l'emploi jeune, avec l'appui du PNUD, a estimé qu'il était nécessaire d'obtenir des informations actuelles et fiables sur les différents intervenants, la nature de leurs activités, les zones d'intervention et les perspectives à court et moyen termes en vue de les matérialiser sur une carte pour des besoins éventuels de visibilité, d'orientation stratégique et de complémentarité d'actions entre différents acteurs sur les mêmes cibles.

Pour réaliser ce travail sur le terrain, le PNUD a sollicité auprès du Ministère de la Jeunesse, la mise à disposition d'un certain nombre de jeunes volontaires. Ainsi, en fonction des Régions, des jeunes ont été déployés sur le terrain dans les différentes préfectures et communes urbaines du pays.

La Haute Guinée et la Guinée Forestière, composée respectivement de huit et de six préfectures ont bénéficié de vingtquatre (24) enquêteurs et de quatre (04) superviseurs qui, pendant dix jours d'activités, ont rencontré une diversité d'acteurs des secteurs privés, associatifs, d'ONG nationales et Internationales et de l'Etat. Le présent rapport décrit les activités ainsi réalisées, la méthodologie de travail sur le terrain, les résultats obtenus, les principales difficultés rencontrées et les recommandations pour un meilleur établissement de la cartographie des acteurs intervenant sur les questions de jeunesse et d'emploi jeune en Guinée.



2- Objectifs du projet :

- Obtenir des données actuelles et fiables sur les acteurs intervenant sur la jeunesse et l'emploi jeune et les types d'appuis en vue de les matérialiser sur une carte ;
- Faciliter la mise en place d'un mécanisme de coordination et de suivi évaluation des interventions sur la jeunesse et l'emploi jeune dans le pays ;
- Accroître la visibilité des efforts en matière d'emploi des jeunes.

3- Stratégies de mise en œuvre

Ce projet a été mis en œuvre par ENFANCE DU GLOBE et par des organisations s'occupant de la jeunesse comme GIVE1Project, AJDA,JCI ou encore AFJ-Guinée, ayant sollicité l'établissement d'un partenariat avec le PNUD. Il a été exécuté en deux (2) étapes :

Phase 1: la collecte d'informations, qui a consisté à prendre contact avec les structures et acteurs concernés (Inspections régionales de la jeunesse, services préfectoraux, ONG et Associations), recueillir les informations requises, les centraliser et produire un résumé de rapport situationnel à restituer comme base d'orientation.

Phase 2: l'élaboration du répertoire cartographique, qui porte sur l'élaboration de l'outil cartographique des interventions. Il est utile de préciser que cette phase va faire l'objet de termes de référence complémentaires, spécifiant les conditions d'appui d'un spécialiste en Système d'information Géographique (MapInfo) pour concevoir de la Base de Données avec un module cartographique générateur de rapports périodiques.

Phase 3 : l'élaboration du rapport final sera effectuée par l'équipe du Programme Croissance en collaboration avec les structures partenaires d'exécution.

4- Résultats obtenus par préfecture et par secteur

❖ Pour la Haute-Guinée

136 Organisations ont été enquêtées offrant au total 5672 emplois permanents dont 2631 occupés par des personnes de moins de 40 ans et 1117 emplois non permanents dont 502 occupés par des personnes de moins de 40 ans.

❖ Pour la Haute-Guinée

60 Associations et Organisations locales de jeunesse ont été enquêtées offrant au total 1669 emplois permanents dont 1207 occupés par des personnes de moins de 40 ans et 1131 emplois non permanents dont 898 occupés par des personnes de moins de 40 ans.

5- Principales difficultés rencontrées

Les principales difficultés rencontrées lors de la réalisation de cette activité sont les suivantes :

- Indisponibilité de certains cadres de l'administration à cause de la campagne de recensement biométrique ayant eu lieu au même moment ou d'autres motifs divers;
- Non disponibilité des numéros d'Agréments pour certaines entreprises et structures étatiques ;
- Indisponibilité d'obtenir des bases de données par préfecture/ville sur les acteurs intervenants sur les questions de jeunesse ;
- Eloignement de certaines structures par rapport au Chef-Lieu de la préfecture ;
- Insuffisance des informations fournies par certains représentants des structures enquêtées;
- Refus de certains chefs de service de communiquer des informations et de collaborer sous prétexte qu'ils doivent obtenir un accord de leur siège, souvent situé à Conakry.
- Refus de communication de certaines sociétés sur les thématiques de l'enquête (Rio Tinto/Beyla) ;
- Impraticabilitá do cortaince routce duo à la caicon



6- Recommandations

Pour établir une cartographie durable et exhaustive des acteurs intervenant sur les questions de jeunesse et d'emploi jeune en Guinée, il serait important de renforcer les capacités des Directeurs Préfectoraux de la Jeunesse et Directeurs de Micro Réalisation afin qu'ils puissent s'atteler à la tâche et continuer à faire le travail sur le terrain.

Projet IV : Facilitation du processus de formation et de mise en place des Gouvernements des Enfants dans les collectivités de Beindou, Kondiadou et Yèndè

1. Contexte de l'intervention

Les collectivités de Kissidougou et Plan Guinée se sont engagés à lutter contre la pauvreté des enfants à travers la promotion et le respect desdits droits définis dans la convention relative aux droits de l'enfant et dans les objectifs du millénaire pour le développement.

Les interventions de Plan Guinée trouvent leurs fondements dans le plan stratégique du pays qui couvre la période de 2013 à 2017 avec trois principaux programmes que sont : la santé, l'éducation et la protection.

Ce plan stratégique de pays est un plan quinquennal qui va couvrir l'ensemble des 13 collectivités de la préfecture de Kissidougou. Le Gouvernement des Enfants (GDE) est un volet de l'approche « école amie des enfants, amie des filles » et la mise en place des Gouvernements des Enfants dans les écoles a pour finalité, l'implication et la participation des élèves à la vie de l'école.

C'est dans cette perspective que l'AGPIG de Kissidougou, au nom de l'ensemble des collectivités qui la composent, a publié le 1^{er} février 2014, un appel d'offre relatif au recrutement d'une ONG pour la facilitation du processus de mise en place et de formation des Gouvernements des enfants dans les collectivités de la préfecture de Kissidougou avec pour première étape, Beindou, Kondiadou et Yendè.

En tant qu'organisation œuvrant pour la promotion du droit des enfants à l'éducation et des droits de l'enfant au sein de l'éducation, l'ONG ENFANCE DU GLOBE a répondu à cet appel d'offre et elle a été retenue pour la réalisation de l'activité.

2. Objectifs du projet :

❖ Objectif général : Contribuer à la promotion d'une éducation basée sur les droits de l'enfant dans les écoles des collectivités de Beindou, Kondiadou et Yèndè en particulier, et dans la préfecture de Kissidougou en général.

Objectifs spécifiques :

- a. Evaluer trente-trois écoles sur la base des cinq (5) dimensions d'une « école amie des enfants, amie des filles »:
- b. Former cent deux (102) DSEE, Directeurs d'écoles, enseignants encadreurs et membres d'APEAE ou comités de gestion sur les droits de l'enfant, « l'école amie des enfants, amie des filles » et le Gouvernement des Enfants;
- c. Appuyer la mise en place de trente-trois (33) Gouvernements des enfants ainsi que l'élaboration de leurs plans d'actions.



3. Principales activités réalisées :

4. Décultata abtance	
☐ L'élaboration des plans d'actions des Gouvernements des Enfants élus dans les trente-troi	is (33) écoles partenaires.
☐ L'organisation de l'élection de cent quatre-vingt-dix-huit (198) Ministres, membres des G dans trente-trois(33) écoles partenaires ;	ouvernements des Enfants
☐ L'organisation de cette formation dans les écoles, suivie d'une évaluation sur son impact enfants en relation avec leurs droits et « l'école amie des enfants, amie des filles »;	et sur la connaissance des
☐ La formation de cent deux (102) DSEE, Directeurs d'écoles, enseignants encadreurs comités de gestion sur les droits de l'enfant, « l'école amie des enfants, amie des filles Enfants ;	
☐ La conduite du diagnostic de trente-trois écoles sur la base des cinq (5) dimensions de amie des filles » ;	« l'école amie des enfants
Les principales activités réalisées pour atteindre les résultats des différents objectifs spécifiqu	es cités ci-dessus sont :

4. Résultats obtenus

La réalisation des activités citées ci-dessus a contribué à l'atteinte des résultats ci-dessous :

- Les défauts de qualité affectant les conditions de vie et d'apprentissage des enfants dans trente-trois (33) écoles des Communes rurales de Beindou, Kondiadou et Yèndè sont identifiés et partagés avec les partenaires (Plan, DPE, AGPIG);
- Quatre-vingt-trois (83) DSEE, Directeurs d'écoles, enseignants encadreurs et membres d'APEAE ou comités de gestion sur cent deux (102) sont formés sur les droits de l'enfant, l' « école amie des enfants, amie des filles » et le Gouvernement des Enfants;
- La restitution de la formation faite aux enfants dans les écoles a amélioré la connaissance des cinq (5) dimensions de l' « école amie des enfants, amie des filles » et des droits de l'enfant par les enfants de :
 - ❖ 51,38% à 77% à Beindou. Soit une progression de 26 points ;
 - ❖ 36, 66% à 98% à Kondiadou. Soit une progression de 61 points ;
 - ❖ 36,36% à 95% à Yèndè. Soit une progression de 59 points.
 - Cent soixante-quatorze (174) enfants sur cent quatre-vingt-dix-huit (198) ont été élus Ministres de Gouvernements des Enfants dans vingt-neuf (29) écoles /trente-trois (33);
 - Vingt-huit (28) plans d'actions de GDE sur trente-trois (33) sont élaborés et disponibles.

5- Principales difficultés rencontrées

Non tri des écoles au préalable : les Gouvernements des Enfants ciblent les élèves de la 3ème à la 6ème année. Ce sont donc les écoles à cycle complet qui sont concernées. Mais dans notre cas, sur trente trois (33) écoles, seulement treize (13) sont à cycle complet dont deux (02) à Kondiadou, six (6) à Beindou et cinq (5) à Yèndè. Les vingt autres dont six (6) à Beindou, huit (8) à Kondiadou et six (6) à Yèndè sont à cycle non complet.



- Choix inapproprié de la période de mise en œuvre des activités du projet : la période contractuelle est mars avril 2014. Avec la densité du travail à faire et l'approche de la période des examens, il a fallu mettre les bouchées doubles afin de respecter l'échéance.
- Non participation de certains acteurs aux sessions de formation : sur cent deux (102) participants convoqués, quatre-vingt-trois (83) ont pris part.
- Non restitution de la formation dans certaines écoles partenaires tel qu'à Wondé, Toh, Bagbè et Koumansan dans Yèndè.

6- Conclusion

Malgré les difficultés énumérées ci-dessus, les activités du projet ont touché 95% des écoles et des cibles. C'est aussi l'occasion pour nous, de remercier la DPE de Kissidougou qui, à travers son point focal GDE, n'a ménagé aucun effort pour suivre étape par étape, le déroulement des activités du projet sur le terrain.

7- Recommandations

ortant de :
Dresser par commune rurale, la liste des écoles à cycle complet ; Planifier les activités de facilitation du processus de formation et de mise en place des Gouvernements des Enfants pendant les premiers trimestres de l'année scolaire ;
Accorder aux acteurs de terrain (ONG et service technique), plus de temps pour une bonne mise en œuvre des activités ;
Mobiliser des ressources nécessaires pour accompagner les Gouvernements des Enfants dans la mise en œuvre de leurs plans d'actions élaborés ;
Mettre en place, un mécanisme d'accompagnement de proximité pour un suivi et un appui conseil ponctuels aux Gouvernements des Enfants et enseignants encadreurs dans les écoles ;
Revoir les montants de prise en charge des participants aux formations à la hausse. Sur tous les sites, les formations ont démarré en retard, compte tenu de l'éloignement de leurs zones de provenance ;
Etendre les sessions de formation sur les droits de l'enfant, l' « école amie des enfants, amie des filles » et le Gouvernement des Enfants sur aux moins deux (02) jours, compte tenu de la complexité des thèmes à débattre.



Projet V : Mobilisation Communautaire pour la promotion de la scolarisation et de la réussite scolaire des jeunes filles dans les préfectures de Dinguiraye, Siguiri, Kérouané et Mandiana.

1-Contexte du projet :

Le Programme Education Guinée-UNICEF est fortement engagé en faveur de l'amélioration de l'achèvement d'un enseignement de base de qualité par tous les enfants d'âge scolaire de la Guinée, à travers des interventions visant particulièrement l'accroissement de l'accès, du maintien et de la réussite des filles à l'école de façon à accélérer la parité entre les filles et les garçons pour tous les indicateurs concernés. Nombre de ces interventions sont à base communautaire ou requièrent une grande implication des communautés.

Toutes les écoles disposent à ce jour, d'Associations de Parents d'Elèves et Amis de l'Ecole (APEAE) dont le niveau de fonctionnalité et de participation effective aux décisions de l'école est très variable. Certaines écoles, notamment dans les préfectures appuyées par l'UNICEF, disposent d'Associations de Mères d'Elèves, fréquemment désignées sous l'appellation de Comités des Mères des Elèves Filles (COMEF). Mais ces Associations ont, elles aussi, des niveaux de fonctionnalité très variable, et, souvent se limitent à un noyau de cinq à sept mères cooptées par les directions d'écoles et non représentatives des mères des élèves filles. Quant aux Groupements Féminins, leur existence est rarement attestée dans les villages des préfectures et sous-préfectures particulièrement ciblées par le Programme Education Guinée-UNICEF.

L'analyse des activités jusqu'ici financées par le Programme a montré une absence de dévolution claire des responsabilités en ce qui concerne l'organisation des parents et des communautés en associations soutenant la scolarisation des enfants, et le soutien de proximité à ces associations pour mieux planifier, mettre en œuvre, suivre et évaluer des activités permettant une amélioration effective de la scolarisation des enfants de leurs villages, plus particulièrement des filles, mais aussi des garçons vulnérables. Les structures scolaires, à travers lesquelles ces activités sont appuyées, n'ont généralement ni le temps matériel ni les compétences requises pour assumer ces tâches fort exigeantes.

Certes, des comités « Genre et Equité » existent au niveau des Directions Préfectorales de l'Education (DPE), mais non seulement leur fonctionnalité est limitée, mais de plus, il leur manque des démembrements au niveau le plus proche des communautés, à savoir les sous-préfectures. Et surtout, les structures décentralisées, que sont les communes urbaines et rurales, ne disposent pas encore de personnels qualifiés pour assurer le travail de mobilisation des communautés en faveur du développement, tâche qui leur incombe de par leurs missions.

La zone de concentration du programme Education comprend 11 préfectures (Gaoual, Koundara, Mali, Koubia, Telimele, Dalaba, Mamou, Dinguiraye, Siguiri, Kerouane et Mandiana) ayant des taux d'achèvement des filles inférieurs à la moyenne nationale (50% en 2011).

Pour l'année scolaire 2012-2013, la population scolarisée (enfants de 7-12ans) se chiffre au total à 1 075 128 enfants (soit environ 53% de la population totale de cette tranche d'âge) parmi lesquels 504 331 ne sont pas scolarisés (47%). Plus de la moitié des filles de la zone ne sont pas scolarisées (53% des filles contre 40% chez les garçons).



Ainsi, de grandes inégalités existent entre cette zone et le niveau national (un écart de 10 points en défaveur de la zone) et entre les préfectures au niveau de tous les indicateurs. A cela s'ajoutent les disparités entre les filles et les garçons.

2- Aperçu des activités réalisées sur le terrain au courant du premier trimestre :

Dans un cadre général, les interventions du projet « Mobilisation Communautaire pour la Promotion de la scolarisation et de la réussite scolaire des jeunes dans les préfectures de Dinguiraye, Siguiri, Mandiana et Kérouané » ont porté sur les activités suivantes :

- Recrutement de 14 Animatrices de Développement Communautaire ;
- Prise de contact avec les communautés et transmission de messages de sensibilisation en faveur de la scolarisation des jeunes filles ;
- Renforcement des capacités des Animatrices de Développement Communautaire sur des modules ayant une forte liaison avec les activités à développer par elles dans les communautés ;
- Tenue à Mamou, d'un atelier de production et d'harmonisation des outils de suivi du projet ;
- Supervision des activités sur le terrain.

3- Résultats attendus du projet

Résultat 1 : Une équipe compétente de 14 Animatrices de Développement Communautaire est recrutée et mobilise les communautés pour l'inscription, le maintien et la réussite de toutes les filles et tous les garçons d'âge scolaire → Bénéficiaires directs:14 animatrices de développement communautaire (1 ADC a Dinguiraye, 5 à Kérouané, 1 à Mandiana et 7 à Siguiri).

Résultat 2: Dans 20 sous-préfectures des quatre préfectures ciblées, des organisations communautaires sont en place et contribuent effectivement à la progression de la scolarisation des enfants, particulièrement des filles → Bénéficiaires directs : 55 AMEF et 55 APEAE, soit 385 membres des bureaux des AMEF et 275 membres des APEAE.

Résultat 3: Dans les 4 préfectures, 14 centres d'éducation préscolaire à base communautaire (CEC) sont fonctionnels comme classes à l'intérieur des écoles primaires existantes, et préparent les enfants, garçons et filles, de 4-5 ans, de façon paritaire, à entrer à l'école et à y réussir → Bénéficiaires directs : 1 050 enfants de 4-5 ans préparés à entrer et réussir à l'école ; tous les pères et mères des 4 préfectures bénéficient d'une éducation parentale

Résultat 4: Dans les 4 préfectures, des groupements féminins mettent en œuvre des activités génératrices de revenus et affectent une partie de ces revenus à la prise en charge des coûts d'éducation de leurs enfants fréquentant les CEC et les écoles primaires → Bénéficiaires directs : 10 groupements féminins.

Résultat 5: Dans toutes les écoles des quatre préfectures, des innovations pédagogiques à dimension communautaire conduisant à un accès, à un maintien et à une réussite accrus des filles à l'école sont effectivement mises en œuvre → Bénéficiaires directs : 60 Gouvernements des Enfants (GDE) mettant en œuvre des plans d'action en faveur de l'accès et du maintien des autres enfants à l'école; 1 500 élèves des classes de CP et CE1 bénéficient du suivi de leurs apprentissages scolaires par leurs parents, y compris ceux analphabètes, à travers des fiches de suivi scolaire; 500 filles à risque d'abandon maintenues à l'école grâce notamment au système « filles pour filles ».

Résultat 6 : Les progrès du projet sont régulièrement renseignés.



4- Résultats atteints par le projet

Après sept (7) mois d'activité, les résultats atteints à ce jour sont :

- 1. Quatorze (14) Animatrices de Développement Communautaires sont recrutées suivant un processus participatif qui a réuni tous les principaux partenaires du projet (ONG, UNICEF, IRE, DPE, DSEE) ;
- 2. Une mission de prise de contact des ADC et des Superviseurs a été organisée dans les quatre préfectures de la zone Est du projet touchant au total 1 434 personnes dont 1 332 au niveau des communes rurales couvertes par le projet et 102 au niveau des quatre (04) préfectures.
- 3. Dix-huit personnes dont 14 ADC et 4 membres du personnel d'appui du projet de l'ONG ENFANCE DU GLOBE sont formés et outillés pour la mise en œuvre des activités du projet dans les communautés ;
- 4. Des outils harmonisés permettant de faire un suivi rapproché des activités sur le terrain sont produits et partagés avec toutes les parties prenantes du projet ;
- 5. Quatorze (14) ADC et deux (02) Superviseurs, sont déployés sur le terrain et réalisent des activités du projet suivant des planifications mensuelles ;
- 6. Trois (03) missions de supervision ont été réalisées dans les préfectures couvertes par le projet, permettant ainsi aux ADC, de bénéficier d'appui de la part des superviseurs en matière de renforcement de leurs liens avec les communautés d'accueil, d'amélioration de leurs interventions pendant les séances d'animation communautaires et d'appui à la rédaction de leurs Rapports mensuels d'activités par les ADC;
- 7. La mobilisation des communautés par les ADC en faveur de la scolarisation des jeunes filles a contribué au recensement de sept mille cinq cent vingt-neuf (7 529) enfants en âge scolaire dont trois mille six cent quarante-quatre (3 644) filles dans les 20 communautés couvertes par le projet;
- 8. Cent six (106) causeries éducatives et formatives organisées par les ADC sur les directives de prévention des enfants contre Ebola ont permis de toucher six mille huit cent quatre-vingt-dix (6 890) personnes dont trois mille cinq cent trente-cinq (3 535) femmes ;
- 9. Cent trente-huit (138) bureaux d'AMEF de cinq (5) membres ont été mis en place ;
- 10. Une mission conjointe de suivi des activités du projet, conduite par l'IRE, les DPE et la Direction de l'ONG a permis de mesurer l'impact du travail des ADC sur le terrain ainsi que les appréciations des communautés sur leur travail ;
- 11. Trois (3) missions d'un total de cent trente-deux (132) jours (soit soixante-six 66 jours pour chacun des deux superviseurs) ont été organisées pour appuyer les quatorze (14) ADC;
- 12. La mise en place de cent (100) Gouvernements des Enfants respectant la parité entre filles et garçons a été facilitée par les ADC.
- 13. Les activités de sensibilisation conduites par les ADC ont contribué à l'amélioration du taux de scolarisation des jeunes filles de 9 points, passant de trente-sept (37%) en 2013 2014 à (45%) en 2014 2015.

5-Difficultés rencontrées :

- Remise tardive des motos des Animatrices de Développement Communautaire ;
- Non dotation des deux (02) superviseurs de l'ONG en motos ;
- Propagation de la fièvre Ebola dans les communautés d'intervention ;
- Faiblesse de la dotation des Animatrices de développement Communautaire et des superviseurs en carburant ;
- Existence au niveau de certaines écoles, de structures parallèles jouant le même rôle, à savoir, les AMEF et les COMEF;
- Non détermination du ratio ADC/écoles afin de mieux circonscrire les activités et mesurer leurs impacts.



Recommandations:

Pour une bonne poursuite de la mise en œuvre des activités du projet, ENFANCE DU GLOBE sollicite ce qui suit :

- La dotation des deux superviseurs de l'ONG en motos ;
- La revue à la hausse de la dotation en carburant des ADC et superviseurs ;
- La restructuration ou la mise en place de certains bureaux d'AMEF/COMEF;
- La disponibilisation de ressources financières pour l'accompagnement des activités génératrices de revenus des structures communautaires encadrées par le projet (AMEF, groupement féminins) ;
- Faire un plaidoyer auprès du Ministère pour une mutation rapide des enseignants dans les zones du projet ;
- Poursuivre l'aide aux communautés pour la transformation des écoles hangars en écoles modernes ;
- Accélérer le démarrage des activités du projet « Monitoring Indépendant » afin de contribuer à la lutte contre les fausses rumeurs et organiser des sensibilisations des parents d'élèves afin de lever leur réticence ;
- Augmenter le nombre d'ADC pour les préfectures de Dinquiraye et Mandiana ;
- Doter les ADC et les superviseurs d'appareils photo numériques.

Quelques images des activités du projet









Projet VI : Documentation du cas de torture qui aurait été infligée à deux enfants dans la Préfecture de Mandiana.

1. Contexte

La Guinée a organisé récemment les premières élections démocratiques depuis son accession à l'indépendance en 1958. Pendant plus de cinquante ans, le pays n'a été gouverné que par des régimes corrompus et dictatoriaux qui ont enrichi l'élite dirigeante tout en causant d'importantes souffrances aux populations civiles. En ayant accepté et soutenu l'organisation des premières élections démocratiques de l'histoire du pays, les populations guinéennes pensaient avoir retrouvé l'espoir d'un avenir meilleur, estimant que tous les crimes commis les uns vis-à-vis des autres, seraient réparés et que désormais, toutes les composantes ethniques du pays, jouiraient du plein respect de leurs droits et vivraient à l'abri de tout abus.

Cependant, bien que les données dans ce domaine soient encore difficiles à dénombrer, de nombreux Guinéens continuent à vivre des événements arbitraires : des abus sont délibérément commis par les forces de défense et de sécurité sur de pauvres citoyens sans que ceux-ci n'aient accès à une justice équitable ou à une réparation de la part de l'Etat, malgré tout l'arsenal juridique national garantissant les Droits de l'Homme et leurs libertés fondamentales ainsi que la ratification de la plupart de ces textes internationaux par la Guinée.

Selon un rapport de l'organisation Amnesty International, les pertes en vies humaines engendrées par la violence des différents régimes qui se sont succédé à la tête de la Guinée, sont estimées à cinquante mille (50 000) morts. De plus, des cas de violation des droits humains ont déjà été dénoncés par plusieurs rapports de la part d'organisations de défense des Droits de l'Homme au niveau national et international parmi lesquelles nous pouvons citer l'Organisation Guinéenne de Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen (OGDH), la Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO), International Crisis Group, Human Rights Watch, MDT (les Mêmes Droits pour Tous) etc.

La Région administrative de Kankan, à l'instar d'autres Régions de la Guinée, n'est pas à l'abri des violations graves et quotidiennes des droits de l'homme. Certes, les droits de l'homme sont violés partout dans le pays, mais ce qui caractérise la Haute-Guinée en particulier, c'est que ces violations sont dans la plupart des cas flagrantes, graves et impunies.

Ces violations, à l'opposé des vertus et valeurs de l'Etat de Droit demeurent constantes parce qu'elles restent impunies et revêtent des formes précises, parmi lesquelles, la détention illégale, les gardes à vue prolongées, les tortures et mauvais traitements, les conditions de détention déplorables pour ne citer que celles-ci. Elles existent sous toutes les formes possibles et imaginables, sont devenues quotidiennes et touchent de manière intolérables pauvres citoyens. La violation des droits des personnes en conflit avec les lois et qui sont privées de liberté dans les centres de détention et de garde à vue est devenue monnaie courante.

Dans les centres pénitentiaires, mais aussi dans les centres de garde à vue de la Région, la situation se caractérise par des détentions arbitraires et illégales, des mauvais traitements et des actes de torture dont sont victimes ces mêmes personnes, en conflit avec la loi et privées de liberté. Dans la plupart des centres de garde à vue de la Région (Gendarmerie et Police), le recours à la torture comme moyen d'aboutir à l'aveu est fréquent.



Nombre de personnes gardées à vue ou détenues dans les prisons présentent des cicatrices de torture. Cette situation préoccupe les acteurs de défense des droits de l'homme, compte tenu de la non poursuite ou des sanctions inexistante à l'égard des auteurs présumés de ces actes de torture.

Sachant que cette triste réalité met en cause les acquis et la marche de la Guinée vers un Etat de droit, les acteurs sociaux que nous sommes, avons décidé de nous mobiliser pour relever le défi de la défense et de la promotion des droits de l'homme dans la perspective de la consolidation de l'Etat de droit, facteur de développement et de paix civile durables.

C'est pour cette raison que notre Consortium composé d'organisations à dimensions régionale, nationale et internationale a proposé une démarche intégrée de formation et d'actions concrètes qui permettent à des OSC locales de renforcer leurs compétences et efficacité dans l'observation et la documentation des cas de violation des droits humains. L'activité est soutenue par le PROJEG pour une durée de neuf (9) mois.

 Cette démarche a reposé sur la documentation complète d'un cas avéré de violation de droits de l'homme qu'est la torture qui aurait été infligée par des Agents des Forces de défense e de sécurité de Mandiana à deux (02) jeunes enfants, sur fond d'accusation de vol de lingot d'or.

2. Rappel des objectifs

Les principaux résultats assignés à ce projet sont :

Objectif général:

Contribuer au renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile de la Région Administrative de Kankan afin de leur permettre de s'impliquer efficacement dans le processus de lutte contre l'impunité à travers l'observation et la documentation des cas de violation des droits de l'homme.

Objectifs spécifiques :

- Mobiliser les Organisations de la Société Civile de la Région Administrative de Kankan autour de la problématique du respect des droits de l'homme et de la lutte contre l'impunité;
- Renforcer les capacités des membres de vingt-et-une (21) OSC dont six (06) du Consortium et quinze (15) organisations partenaires évoluant dans les cinq (05) préfectures de la Région Administrative de Kankan afin de leur permettre de conduire avec maitrise, le processus de documentation du cas de torture infligé aux jeunes enfants par un agent de police de Mandiana suite à une accusation de vol d'un lingot d'or;
- Mettre en place un dispositif de veille sur les questions de violation des Droits de l'Homme dans la Région Administrative de Kankan.

3- Résultats attendus

Les principaux résultats attendus à la mise en œuvre de cette activité sont :

Le cas de torture des jeunes est documenté.



- Quinze (15) Organisations de la Société Civile dont trois (03) pour chacune des cinq préfectures de la Région sont mobilisées autours de la problématique des droits humains et de la lutte contre l'impunité;
- Les membres de vingt-et-une (21) OSC dont six (06) du Consortium et quinze (15) partenaires sont formées sur les techniques de collecte et d'analyse des cas avérés de violation des Droits de l'Homme;
- Une équipe de douze personnes, composée des membres des OSC du Consortium et des organisations partenaires dans les cinq préfectures de la Région conduisent l'enquête et documentent le cas de torture.
- Un rapport final détaillé du cas de torture des enfants est disponible ;
- Le contenu du Rapport d'enquête final de la torture infligée aux deux enfants de Mandiana, produit par les douze (12) Agents des OSC du Consortium et des OSC partenaires est partagé avec les acteurs de la société civile, l'administration et les citoyens;
- Des outils de collecte de données et modules de formation sur les Droits de l'Homme et la lutte contre l'impunité sont produits et disponibles ;
- Un dispositif de veille est mis en place et un protocole d'organisation, de fonctionnement et d'interpellation des pouvoirs publics sur les cas de violation des Droits de l'Homme est élaboré.

4-Résultats atteints

A la suite de la réalisation de l'ensemble de ces activités, les résultats ou changements ci-après ont été obtenus :

- ♦ Trente (30) jeunes, membres des cinq organisations du consortium ont bénéficié d'une restitution qui leur a permis de s'approprier de l'ensemble des formations organisées par le PROJEG à Kindia ;
- Une cérémonie de lancement du projet a été organisée, permettant à quatre-vingt-onze (91) acteurs de la société civile, des organisations de jeunesse, des pouvoirs publics, des élus locaux et des forces de défense et de sécurité de se familiariser avec le projet ainsi que leur rôle dans le cadre de sa mise en œuvre.
- Des modules de formation sur les droits de l'homme, les techniques d'enquêtes et d'élaboration d'outils d'enquête sont produits et disponibles.
- ♦ Seize (16) jeunes, membres des organisations de la société civile du consortium ont bénéficié d'une formation sur les droits de l'homme, les techniques de conduite d'une enquête et de rédaction d'un rapport d'enquête ;
- Deux enquêtes, préliminaire et complémentaire, conduites par douze jeunes membres des organisations de la société civile de la Région Administrative de Kankan ont permis de collecter des informations relatives à la torture qui aurait été infligée à deux jeunes enfants dans les locaux de la police de Mandiana;
- Un rapport provisoire, mettant en commun, toutes les informations recueillies auprès de diverses sources est rédigé et disponible.

3. Difficultés

Les principales difficultés rencontrées pendant la mise en œuvre de cette première phase du projet sont :

- ♦ La suppression de la ligne budgétaire destinée à la formation des quinze (15) organisations partenaires dans les cinq préfectures de la Région, suite à la réécriture du projet;
- ♦ La faible collaboration des cibles principales de l'enquête au PA de Missima et au commissariat central de Police de Mandiana;
- ♦ La faible collaboration des forces de défense et de sécurité pour permettre à l'équipe d'enquête d'entrer en contact avec Van Dam, présumé auteur de ces allégations de torture ;
- ♦ L'impossibilité de localise le plaignant et commanditaire principal de la torture subie par les enfants ;
- L'indisponibilité de certains documents judiciaires tels que le PV de transfert des enfants de la justice de Mandiana à la justice de Kankan et le certificat médical des enfants.



4. Recommandations

- Faire un plaidoyer au niveau Régional pour une implication des autorités dans la disponibilisation des cibles de l'enquête à Mandiana et partout sur le territoire National ;
- ♦ Faire un plaidoyer auprès des élus locaux et Tomboloma des zones Minières de la préfecture de Mandiana pour une localisation rapide du plaignant ;
- Appuyer le consortium auprès des justices de Paix et de Kankan pour l'obtention des copies des documents judiciaires tels que le PV de transfert des enfants de la justice de Mandiana à la justice de Kankan ;
- Appuyer le consortium auprès des services de santé de la maison centrale de Kankan pour l'obtention du certificat médical des enfants.



Photo de famille de quelques participants à la cérémonie de lancement du projet